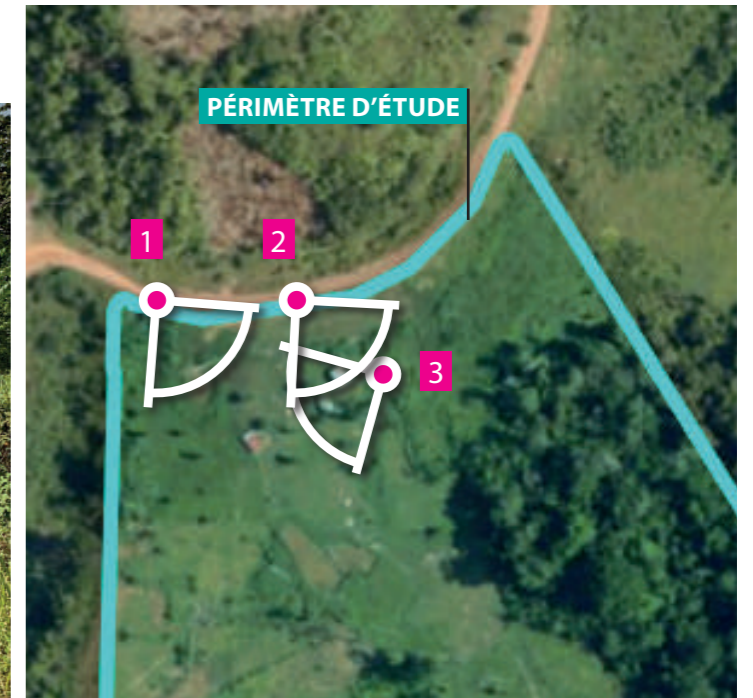


I D • ANALYSE DU BASSIN VISUEL

DEPUIS LA PISTE AU NORD

0 200 m N



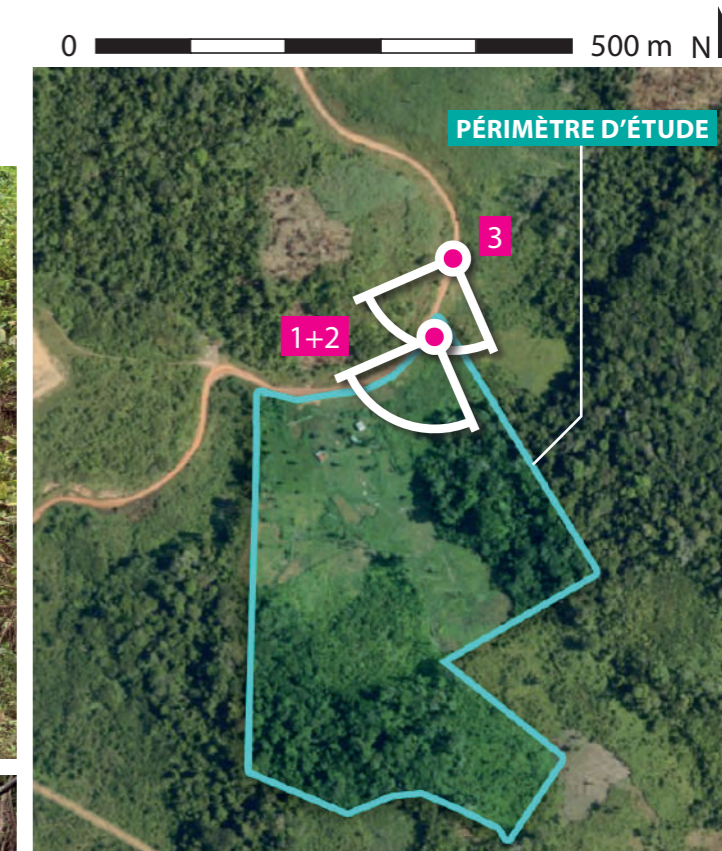
Le nord de la parcelle formant le périmètre d'étude est occupé par quelques constructions plus ou moins récentes et dont les abords sont régulièrement tondu et plantés d'essences fruitières et d'agrément (photo 2).



En contrebas de la terrasse topographiquement occupée à proximité de la piste, une vaste friche herbacée et parfois arbustive couvre l'essentiel d'un espace autrefois pâturé puis récemment abandonné (photo 3).

ID • ANALYSE DU BASSIN VISUEL

DEPUIS LA PISTE AU NORD



Protégé par un étroit couloir arbustif le long de la piste de Papaïchton (photo 1), l'abattis propre du nord du périmètre d'étude est un milieu clos, au sein duquel un carbet traditionnel est en cours de construction (photo 2).

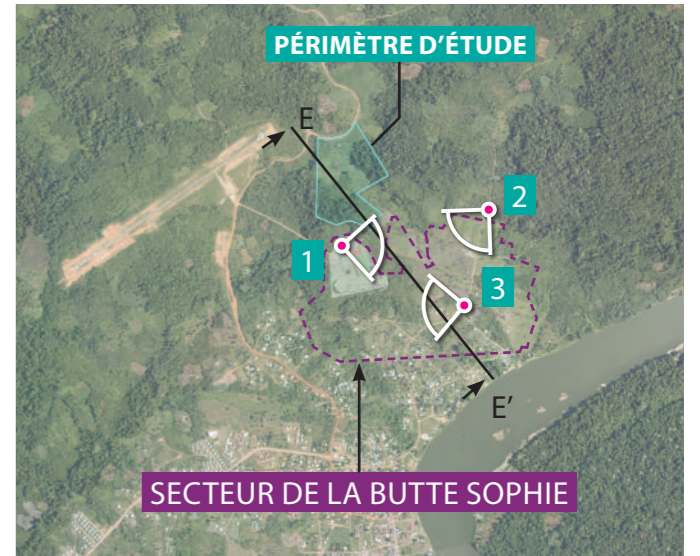
Particulièrement dégagé, cet espace ne se perçoit pas depuis la piste (photo 3), sauf à son contact immédiat et au travers du corridor végétal accompagnant le linéaire de voie au droit de la parcelle.

Il convient néanmoins de préserver cet espace faisant l'objet d'une occupation humaine et d'un contact rapproché avec la piste en arrivée sur Maripasoula après un long parcours agro-forestier.

I D • ANALYSE DU BASSIN VISUEL

DEPUIS LA BUTTE SOPHIE

0 1 km N



La Butte Sophie est un morne allongé formant la péri-urbanisation nord-est de Maripasoula. Cet espace légèrement surélevé aux cotes des mornes environnants (autour de 115m NGG, voir profil EE') est parcourue par la route Sophie formant une boucle de randonnée et possède au loin quelques vues vers des repères émergents (comme le château d'eau du bourg) mais sans distinction possible du périmètre (du fait des plans intermédiaires de végétation ou de la configuration topographique trop écrasée ou entrecoupée).



IE. SYNTHÈSE DES ENJEUX & PREMIÈRES RECOMMANDATIONS PAYSAGÈRES

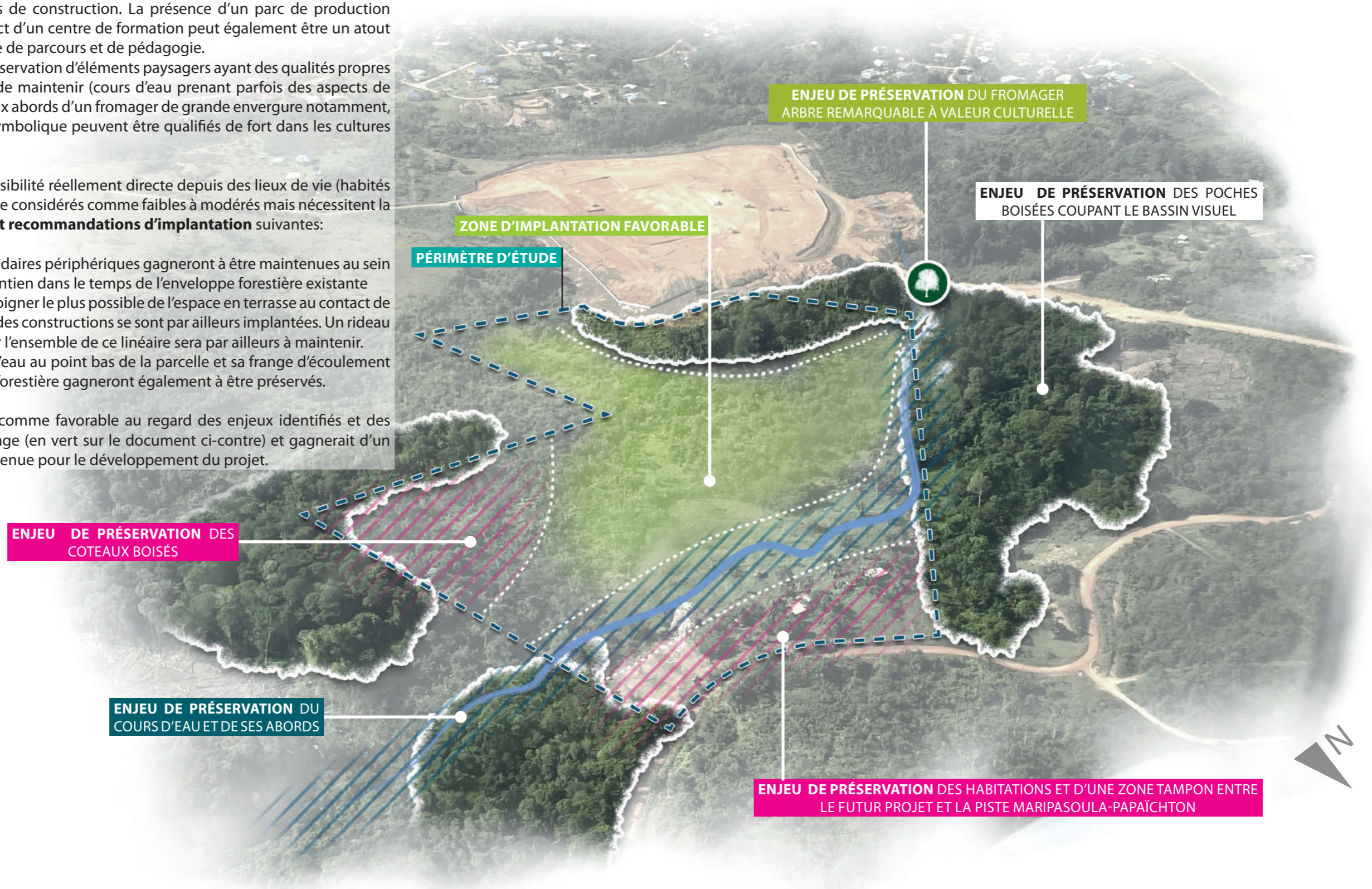
Les **enjeux**, au titre de ce qui peut être gagné ou perdu d'un point de vue paysager, peuvent être décomposés de la façon suivante:

- Un enjeu modéré au abords de la piste de Papaïchton limitrophe du périmètre d'étude. Cet axe visant dans un futur plus ou moins proche à devenir une route est aujourd'hui relativement préservé sur un parcours de type agro-forestier aux abords de Maripasoula avant un contact plus en entrée de ville à hauteur de l'aérodrome et aujourd'hui de la piste du chantier du lycée
- Un enjeu de perception depuis le nouveau pôle de vie en devenir précisément de l'établissement scolaire en cours de construction. La présence d'un parc de production d'énergie renouvelable au contact d'un centre de formation peut également être un atout pour ce dernier dans une logique de parcours et de pédagogie.
- Des enjeux plus ponctuels de préservation d'éléments paysagers ayant des qualités propres et fonctionnelles qu'il convient de maintenir (cours d'eau prenant parfois des aspects de criques forestières et présence aux abords d'un fromager de grande envergure notamment, dont la préservation et l'enjeu symbolique peuvent être qualifiés de fort dans les cultures Aluku et Wayana).

Sans contrainte patrimoniale ni co-visibilité réellement directe depuis des lieux de vie (habités ou parcourus), les enjeux peuvent être considérés comme faibles à modérés mais nécessitent la prise en compte des **prescriptions et recommandations d'implantation** suivantes:

- Les lisières des boisements secondaires périphériques gagneront à être maintenues au sein du périmètre pour assurer le maintien dans le temps de l'enveloppe forestière existante
- Un recul sera nécessaire pour s'éloigner le plus possible de l'espace en terrasse au contact de la piste de Papaïchton sur lequel des constructions se sont par ailleurs implantées. Un rideau végétal au nord de la parcelle sur l'ensemble de ce linéaire sera par ailleurs à maintenir.
- Les abords du fil d'écoulement d'eau au point bas de la parcelle et sa frange d'écoulement avec ripisylve en formation plus forestière gagneront également à être préservés.

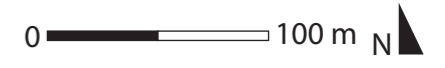
Une zone pouvant être considérée comme favorable au regard des enjeux identifiés et des prescriptions d'implantation se dégage (en vert sur le document ci-contre) et gagnerait d'un point de vue paysager à être celle retenue pour le développement du projet.



The background features an aerial photograph of a landscape with green fields and some structures, partially obscured by a white paper overlay that is peeling away from the top-left and bottom-right corners. The text is centered on the white area.

LE PAYSAGE DANS LE PROJET

II A. PRÉSENTATION DU PROJET ET DES ÉQUIPEMENTS



Sur les presque 13 hectares du périmètre initial disponible, le projet n'occupe que deux poches d'implantation de 2,4 ha et 1,3 ha dans sa partie la plus méridionale.

Les structures seront des panneaux bi-pentes d'une hauteur au point bas d'1m pour approximativement 2,08m en point haut.

Chacune des surfaces sera clôturée et reliée par une piste, non fermée, raccordant les contours des deux sites par un portail.

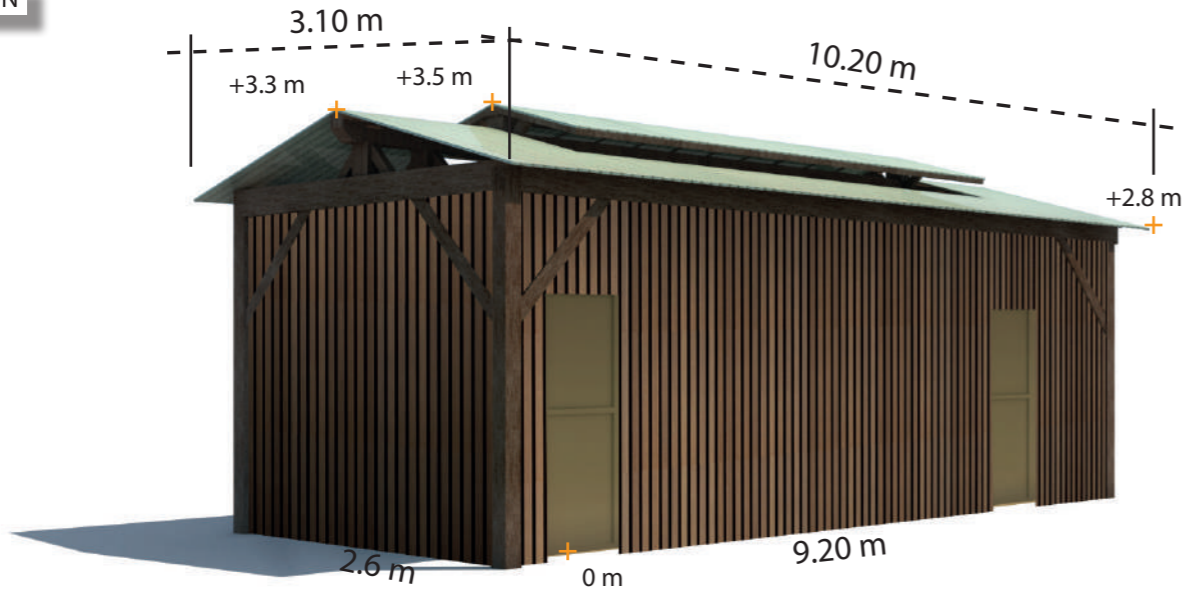
L'entrée principale sera disposée dans le sens du raccordement en souterrain face au lycée en cours de construction

au droit du poste de livraison. Ce dernier sera bardé de bois locaux, ses portes peintes dans un RAL mat et brungé (RAL 7008 comme pour le poste de conversion) et coiffé d'un carbet l'isolant et optimisant son intégration.

Une bande périmétrale sera par ailleurs maintenue et conventionnée sur 20 à 25 m de large pour permettre le développement naturel d'un rideau végétal suffisamment épais pour bloquer ou réduire toute incidence visuelle potentielle depuis l'extérieur côté le nord (piste de Papaichton ou cabanes agricoles du périmètre d'étude).

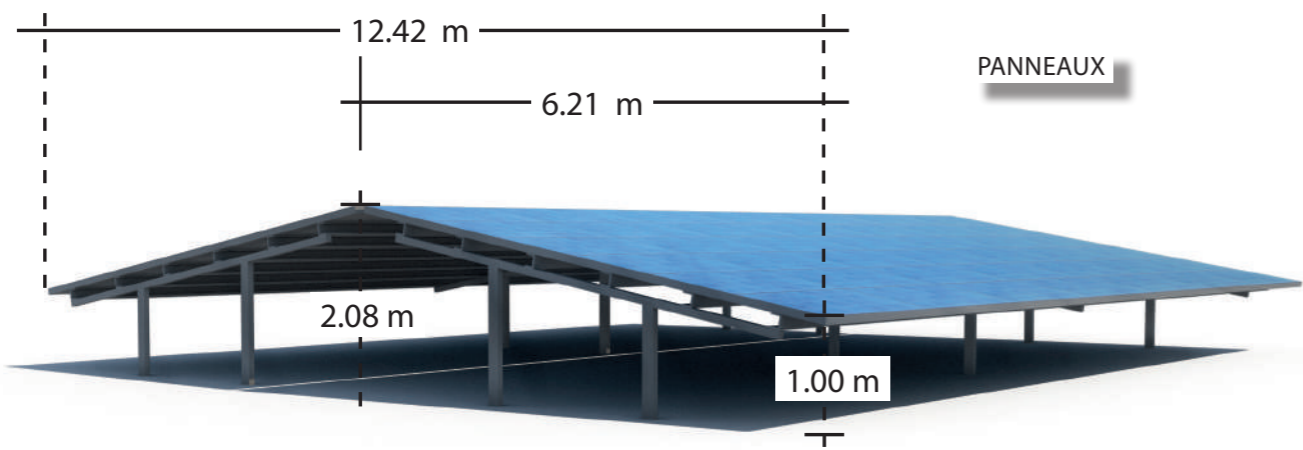
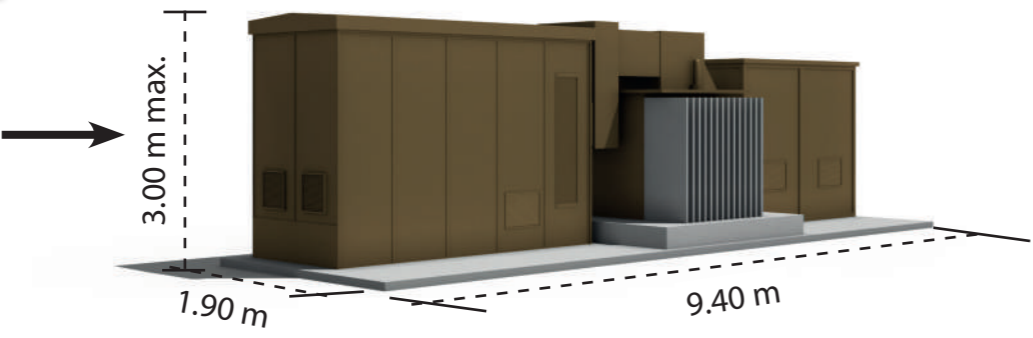
La forêt hydromorphe conservée permet par ailleurs de cloisonner le parc en deux sous-parties, par ailleurs suffisamment éloignées du fromager pour s'assurer qu'aucune altération physique ou visuelle ne puisse le concerner.

POSTE DE LIVRAISON



POSTE DE CONVERSION

- RAL 7013
- RAL 7008
- RAL 1000



II B. PRÉSENTATION & SIMULATION DU PROJET ET DANS SON CONTEXTE PAYSAGER

Peu perceptible dans le bassin visuel environnant, le projet a été modélisé ci-dessous en vue d'avion puis aux trois points à enjeux potentiels proches suivants : le lycée en chantier, les abords de la piste de Papaïchton et à proximité des installations bâties attenantes et relevant du site d'étude lui-même (voir pages suivantes).

SIMULATION

SIMULATION DEPUIS LE FUTUR LYCÉE
CF PAGE 20

ETAT INITIAL



SIMULATION DEPUIS LES HABITATIONS
CF PAGE 21

SIMULATION DEPUIS LA PISTE NORD
CF PAGE 22

II B. PRÉSENTATION & SIMULATION DU PROJET ET DANS SON CONTEXTE PAYSAGER DEPUIS LE FUTUR LYCÉE

100 m N

Le chantier du lycée domine les environs et constitue un point d'accueil futur d'étudiants en formation. L'extrémité septentrionale de sa plate forme surplombera la partie la plus au sud du parc dont l'autre côté sera masqué par le bosquet maintenu. La mesure d'évitement de l'ensemble arboré ayant conduit à scinder le parc en deux sous parties permet de ne rendre perceptible que l'implantation la plus réduite sur la surface déjà remaniée par les terrassements du chantier du lycée.

Le projet sera perceptible depuis le coteau nord du morne du lycée dominant cette partie enclavée de l'implantation. Sans ouverture en vis à vis (les bâtiments les plus proches étant ceux de l'internat et sans ouverture sur cette façade), un accompagnement végétal doit par ailleurs délimiter l'enceinte du futur complexe scolaire portant notamment sur les énergies.



ETAT INITIAL



MODÉLISATION 3D

PARTIE NORD MASQUÉE



SIMULATION

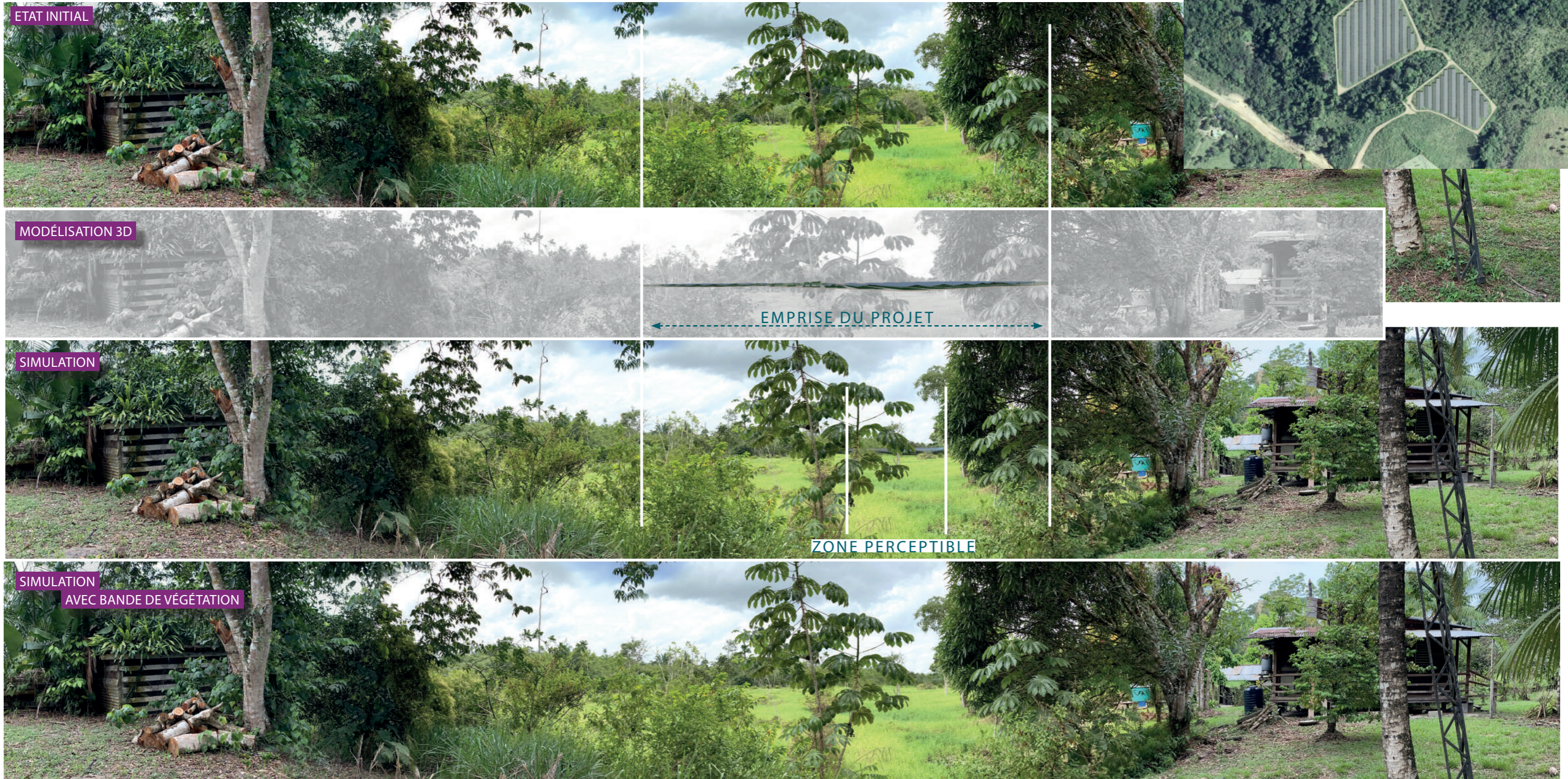


II B. PRÉSENTATION & SIMULATION DU PROJET ET DANS SON CONTEXTE PAYSAGER DEPUIS LES HABITATIONS AU SEIN DU SITE

100 m N

Non accessibles au public, les anciens bâtiments agricoles au sein du périmètre d'étude initial (clôturé) ne permettront qu'une perception très partielle du parc le plus au nord, atténuée par la distance, la hauteur relativement faible des panneaux (de l'ordre de 2m) et l'enfrichement partiel des abords.

Une bande périmétrale de de 20 à 25m au minimum sera conservée tout autour de l'enceinte du parc pour y permettre un développement naturel d'un cordon arbustif et arboré de type lisière forestière, occultant les perceptions sur le projet au sein même du périmètre d'étude ou pour d'éventuelles ouvertures futures en direction de l'espace de production de l'électricité.



La vue ci-dessous, réalisée au droit de la clôture (environ 5m en retrait et derrière la lisière accompagnant les abords de la piste partant vers Papaïchton), ne permet pas, même en s'y accolant au droit de sa parcelle la plus ouverte et évitée par le projet, de percevoir les installations du parc (dont la modélisation 3d est ici reportée).



ETAT INITIAL

MODÉLISATION 3D



SIMULATION

PROJET IMPERCEPTIBLE



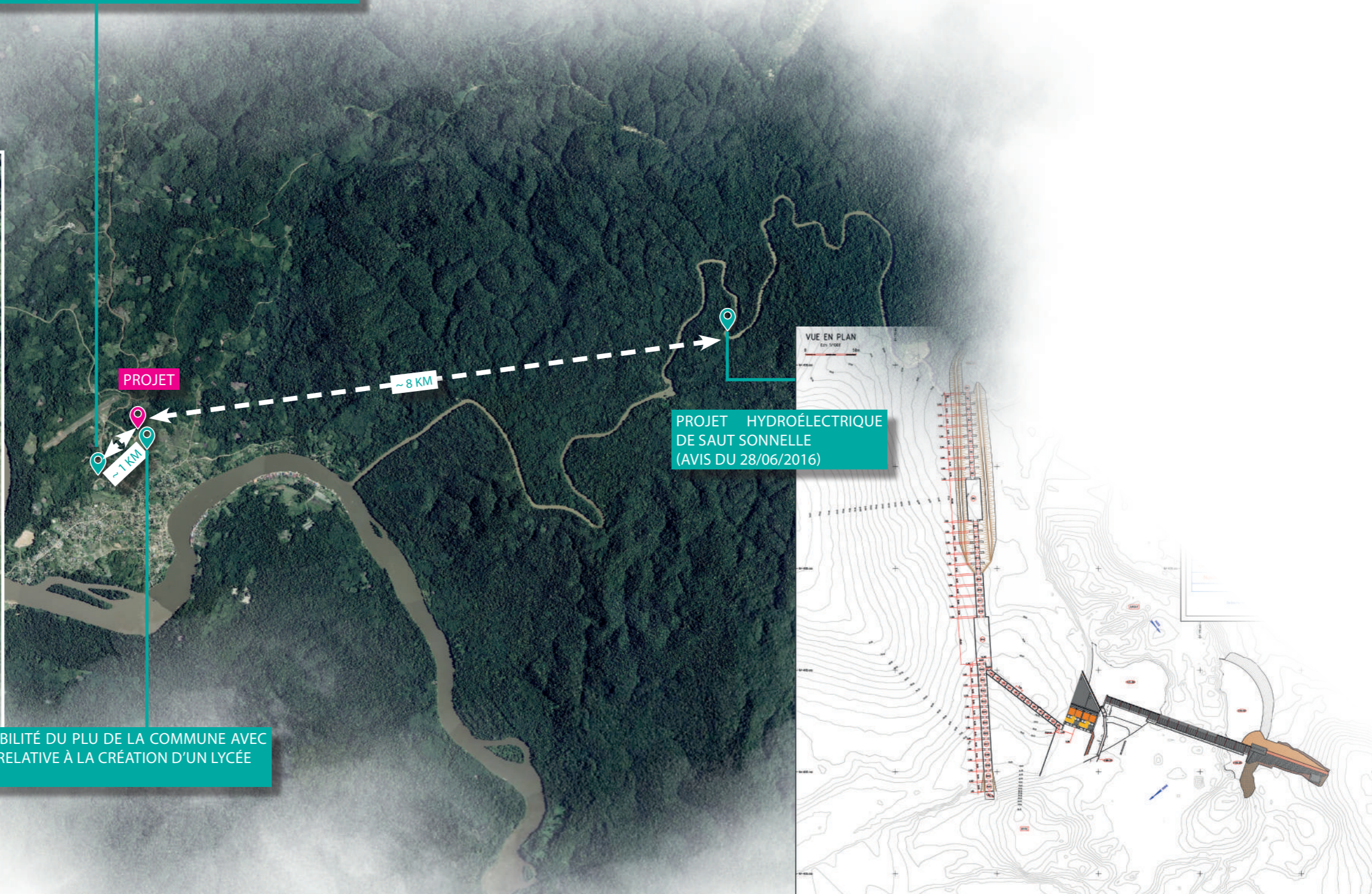
PROJET DE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL MARIPASOULA 1 (AVIS DU 27/03/2019)

La prise en compte des projets connus au titre des effets cumulés a conduit au recensement des projets suivants :

- Un projet hydroélectrique au saut Sonnelle (mais dont les 8km d'éloignement coupent toute interaction potentielle)
- Un projet de centrale photovoltaïque porté également par le même développeur (EDF RE) sur un site de dépôt de déchets. Plus proche, ce projet n'en demeure pas moins dissocié de tout cadre ou relation visuelle avec celui ici étudié
- De façon plus immédiate et rapprochée, le projet en cours de réalisation relatif à la création d'un lycée sera de nature à créer plus d'interactions sur l'évolution de ses abords immédiats et dont la proximité (dont les premiers bâtiments seront positionnés à environ 100 m de l'ilot sud du projet) ici étudié sera au contraire valorisée dans l'accompagnement des formations sur la connaissance et la compréhension de la maîtrise des sources renouvelables d'énergie.



PROJET DE MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLU DE LA COMMUNE AVEC LA DÉCLARATION DE PROJET RELATIVE À LA CRÉATION D'UN LYCÉE (AVIS DU 14/08/2018)



II D. LE DEVENIR DU SITE SANS LE PROJET

0 200 m N




Le devenir du site sans le projet peut être envisagé comme une poursuite de l'enrichissement de l'ancienne parcelle autrefois exploitée et dont la refermeture arborée suit aujourd'hui son processus naturel.

A noter que dans le cadre de l'opération, plusieurs mesures d'accompagnement de type agricole ont été actées en concertation avec le pôle agricole de Maripasoula pour que puissent par exemple être mises à disposition, au sein des espaces clôturés de la centrale solaire, des surfaces dédiées à l'alimentation de cabris via un éleveur local, permettant ainsi notamment l'entretien naturel des sols du parc en production.

Le projet programme par ailleurs de mettre à disposition un espace dédié à l'insertion d'un éleveur de volailles sur la parcelle AH89, en bordure de la piste de Papaïchton, près des anciens bâtiments agricoles.





Sur un périmètre d'étude initial de 12,9 hectares globalement peu perceptible, le projet retenu s'implante loin des pistes et évite toute interaction avec le bassin visuel potentiellement environnant en marge du secteur de l'aérodrome. La construction en cours du lycée sur l'arasement sommital d'un relief attenant constitue au demeurant l'enjeu principal pour lequel un effet visuel sera perceptible.

Ce lien visuel est à relativiser par l'absence de vis à vis direct (façades nord de l'internat sans ouverture) et le développement d'un cordon végétal sur le talus du lycée. Une bande de végétation gagnant en port libre sera par ailleurs conservée tout autour des limites septentrionales du parc afin d'en réduire les éventuels effets visuels.